

## DELIBERATION

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
Extrait du Registre des Délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement d'Aix-en-Provence

-----  
Séance du 20 décembre 2018

COMMUNE  
SAINT MARC JAUMEGARDE

L'an deux mil dix-huit, le vingt décembre à vingt heures trente minutes.

Le Conseil Municipal de la Commune de St Marc Jaumegarde, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, Régis MARTIN, conformément aux articles L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Ont donné pouvoir :**

Colette MOLLARET à Patrick MARKARIAN

**Absents excusés :** Véronique REISER-Corinne LEGRAS- Guillaume SUEUR Olivia RIVORY -

**A été élue secrétaire :** Isabelle SAUTREAU

**OBJET : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRES DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES DU  
RHÔNE AU TITRE DU CONTRAT DÉPARTEMENTAL  
DE DÉVELOPPEMENT LOCAL – TRANCHE 2019 -**

Rapporteur : Jean-Pierre LECHTEN

Monsieur le Maire indique que la Commune bénéficie d'un contrat départemental de développement et d'aménagement, afin de financer les projets d'investissement de la Commune.

Le montant total de ce programme d'investissement est estimé à 2526100 € HT, selon un échéancier allant de l'année 2018 à l'année 2019, conformément au tableau joint en annexe.

Chaque tranche, doit être soumise annuellement au vote du conseil municipal et peut faire l'objet à cette occasion de modifications quant au phasage des projets ou à leur montant.

Le montant total du Contrat ne peut toutefois pas être réévalué à la hausse.

Pour l'année 2019, le montant total de la tranche annuelle est estimé à 750 000 € HT pour la construction d'un plateau sportif sur un terrain communal situé entre le cimetière et la salle des sports. Le programme prévoit :

1. *la construction de l'équipement principal :*
  - *un tennis couvert*
  - *un club house et des sanitaires*
  - *un espace de rencontre des associations*
  - *une terrasse extérieure*
  - *un espace de rangement pour le club de tennis*
2. *la mise en place d'équipements complémentaires*
  - *un terrain multisports*
  - *des tables de pingpong*
  - *des jeux d'enfants*
  - *des terrains de pétanque*
  - *des bancs extérieurs*
3. *la rénovation des deux tennis extérieurs existants*

Accusé de réception en préfecture 013-211300959-20181220-2018-84-del-DE Date de réception préfecture : 09/01/2019
---

## DELIBERATION

Sur les deux exercices concernés, le coût de l'opération s'élèverait à 1450 000 € HT.

Pour cette 2<sup>nd</sup>e tranche du contrat, le plan de financement serait le suivant :

OPERATIONS	Conseil Général 13	Autre financements	Autofinan- cement communal	<b>TOTAL HT Opérations 2019</b>
Construction d'un plateau sportif	450 000 €	150 000 €	150 000 €	<b>750 000 €</b>

Après en avoir délibéré par :

9 voix pour  
voix contre  
2 absence(s) Colette MOLLARET et Patrick MARKARIAN

- D'approuver la programmation pluriannuelle actualisée des projets d'investissements 2018-2019 conformément au tableau ci-joint, d'un montant total de **2 526 100 € HT**, soit une subvention globale du Département des Bouches-du-Rhône à hauteur de 52.13 %, représentant un montant de 1 316 818 €,
- De prendre acte que l'ensemble du contrat a été réduit du montant des travaux concernés par le transfert de compétence vers la Métropole soit un montant total subventionnable de 740 352 € HT, correspondant à un montant de subvention de 296 841 € conformément au tableau annexé.
- D'approuver le plan de financement de la tranche 2019 tel que figurant dans le rapport ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel.

Le Maire,  
Régis MARTIN

**DELIBERATION**

Commune de Saint Marc Jaumegarde  
 Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2018 / 2019 - Tranche 2019  
 Phasage financier des opérations et Plan de Financement Prévisionnel Global

Projets communaux	Montant des dépenses subventionnable HT		Total des dépenses subventionnable par projet( HT)	Subventions sollicitées auprès du Département			Financements sollicités auprès d'autres partenaires		Autofinancement communal	
	2018	2019		2018	2019	Total Département	Partenaires	Montant	Montant HT	%
Construction d'un plateau sportif	700 000 €	750 000 €	1 450 000 €	420 000 €	450 000 €	870 000 €	Métropole	290 000 €	290 000 €	20%
Création d'un réseau d'éclairage public chemins des Peyrières, Aube, Draïlle de la Prignonne	210 196 €		210 196 €	84 078 €		84 078 €	Métropole	63 059 €	63 059 €	30%
Création d'un réseau d'eau pluvial Vallon de Keyrié	5 250 €		5 250 €	2 100 €		2 100 €	Métropole	1 575 €	1 575 €	30%
Changement d'une conduite d'adduction d'eau potable et eaux usées chemin des Poiroux	163 787 €		163 787 €	81 893 €		81 893 €			81 894 €	50%
Création d'un réseau AEP, EU Keyrié ouest	5 795 €		5 795 €	2 318 €		2 318 €	Métropole	1 739 €	1 738 €	30%
Réhabilitation du réseau d'assainissement du domaine du Prignon	307 674 €		307 674 €	123 070 €		123 070 €	Métropole	92 302 €	92 302 €	30%
Réfection de voirie domaine du Prignon	210 000 €		210 000 €	84 000 €		84 000 €	Métropole	63 000 €	63 000 €	30%
Renouvellement du réseau AEP du chemin des Peyrières	173 398 €		173 398 €	69 359 €		69 359 €	Métropole	52 019 €	52 020 €	30%
<b>TOTAL</b>	<b>1 776 100 €</b>	<b>750 000 €</b>	<b>2 526 100 €</b>	<b>866 818 €</b>	<b>450 000 €</b>	<b>1 316 818 €</b>		<b>563 694 €</b>	<b>645 588 €</b>	

Transfert des compétences Eau/Assainissement au bénéfice de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence  
 pour la commune de Saint Marc-Jaumegarde  
 Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2018 / 2019 - Tranche 2019  
 Phasage financier des opérations et Plan de Financement Prévisionnel Global

Projets communaux	Montant des dépenses subventionnable HT		Total des dépenses subventionnable par projet( HT)	Subventions sollicitées auprès du Département			Financements sollicités auprès d'autres partenaires		Autofinancement métropolitain	
	2018	2019		2018	2019	Total Département	Partenaires	Montant	Montant HT	%
Création d'un réseau d'eau pluvial Vallon de Keyrié	196 750 €		196 750 €	78 700 €		78 700 €			118 050 €	60%
Changement d'une conduite d'adduction d'eau potable et eaux usées chemin des Poiroux	7 003 €		7 003 €	3 502 €		3 502 €			3 501 €	50%
Création d'un réseau AEP, EU Keyrié ouest	361 205 €		361 205 €	144 482 €		144 482 €			216 723 €	60%
Réhabilitation du réseau d'assainissement du domaine du Prignon	140 726 €		140 726 €	56 290 €		56 290 €			84 436 €	60%
Renouvellement du réseau AEP du chemin des Peyrières	34 668 €		34 668 €	13 867 €		13 867 €			20 801 €	60%
<b>TOTAL</b>	<b>740 352 €</b>		<b>740 352 €</b>	<b>296 841 €</b>		<b>296 841 €</b>			<b>443 511 €</b>	

Accusé de réception en préfecture  
 013-211300959-20181220-2018-84-del-DE  
 Date de réception préfecture : 09/01/2019